

La Commission de transport Ontario Northland
États financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

La Commission de transport Ontario Northland
États financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

Table des matières

Responsabilité de la direction	2
Rapport de l'auditeur indépendant	3
États financiers	
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de l'évolution des actifs nets	6
État consolidé des résultats	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9 – 31

Responsabilité de la direction

La direction de la Commission de transport Ontario Northland est responsable de l'intégrité des états financiers consolidés, de l'image fidèle donnée par ceux-ci et des autres informations incluses dans le rapport annuel. Les états financiers consolidés ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La préparation des états financiers consolidés comporte nécessairement l'utilisation des meilleures estimations et de jugements de la direction, particulièrement quand les opérations affectant la période courante ne peuvent être déterminées avec certitude jusqu'à des périodes futures. Toute l'information financière présentée dans le rapport annuel concorde avec les états financiers consolidés.

La Commission maintient des systèmes de contrôles comptables internes conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est exacte et fiable et que les actifs et passifs de la Commission sont correctement comptabilisés et les actifs protégés.

La Commission est chargée de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités de contrôle interne et d'information financière. La Commission se réunit avec la direction et les auditeurs externes pour s'assurer que chaque groupe s'est acquitté de ses responsabilités. Les présents états financiers consolidés ont été révisés et approuvés par la Commission.

Les présents états financiers consolidés ont été audités par la vérificatrice générale de l'Ontario, dont la responsabilité est d'exprimer une opinion sur la fidélité de l'image donnée par ces états financiers consolidés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le rapport de l'auditeur indépendant qui suit présente l'étendue de l'examen de l'auditeur et son opinion.



T. Laughren
Président du conseil d'administration



C. Moore
Président et chef de la direction

North Bay, Ontario
Le 26 juin 2020



Rapport de l'auditeur indépendant

À la Commission de transport Ontario Northland

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés de la Commission de transport Ontario Northland (la « Commission »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2020, et les états consolidés des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Commission au 31 mars 2020, ainsi que des résultats consolidés de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Je suis indépendante de la Commission conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Commission à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Commission a l'intention de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Commission.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Commission;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Commission à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Commission à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

La vérificatrice générale,



Toronto (Ontario)
Le 26 juin 2020

Bonnie Lysyk, MBA, FCPA, FCA, ECA

La Commission de transport Ontario Northland
État consolidé de la situation financière
(en milliers de dollars)

31 mars	2020	2019
Actif		
Court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 919 \$	9 051 \$
Débiteurs (déduction faite d'une provision de 391 \$; de 342 \$ en 2019)	15 932	20 366
Stocks	13 962	15 045
Charges payées d'avance	1 151	782
	42 964	45 244
Encaisse affectée (Notes 3 et 7)	2 290	2 247
Immobilisations (Note 4)	473 597	442 093
	518 851 \$	489 584 \$

Passif et actifs nets

Court terme		
Marges de crédit d'exploitation (Note 6)	-	5 000 \$
Créditeurs et charges à payer	25 006	30 087
Tranche à court terme de la dette à long terme (Note 9)	96	389
Produits reportés	7 040	284
	32 142	35 760
Apports reportés du gouvernement (Note 7)	2 290	2 247
Apports reportés afférents aux immobilisations (Note 8)	389 053	350 966
Dette à long terme (Note 9)	1 245	1 341
Obligation au titre des prestations constituées de retraite (Note 5a)	-	2 905
Obligation au titre des prestations constituées au titre des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite (Note 5 b)	85,141	84 456
Passif au titre des sites contaminés (Note 10)	6 675	6 675
	516 546	484 350
Actifs nets		
Non affectés	2 305	5 234
	518 851 \$	489 584 \$

Éventualités (Note 14) / **Engagements** (Note 15)

Approuvé au nom de la Commission :

Président du conseil d'administration

Président et chef de la direction

La Commission de transport Ontario Northland
État consolidé de l'évolution des actifs nets
(en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 mars	2020	2019
Actifs nets non affectés		
Solde , au début de l'exercice	5 234 \$	53 819 \$
Transfert de la réserve pour auto assurance (Note 11)	-	87
Insuffisance des produits sur les charges pour l'exercice	(2 929)	(48 672)
Solde , à la fin de l'exercice	2 305 \$	5 234 \$
Affectés à l'interne - réserve pour auto assurance (Note 11)		
Solde , au début de l'exercice	- \$	87 \$
Transferts des actifs nets non affectés	-	(87)
Solde , à la fin de l'exercice	- \$	- \$
Total des actifs nets	2 305 \$	5 234 \$

La Commission de transport Ontario Northland
État consolidé des résultats
(en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 mars	2020	2019
Produits		
Ventes et autre (Note 13)	<u>72 673 \$</u>	<u>63 063 \$</u>
Charges (Note 13)		
Main-d'œuvre et avantages sociaux	51 099	49 900
Matériaux et pièces	17 770	16 824
Services	7 196	7 323
Fournitures et matériel	4 264	4 144
Autre (Note 17)	16 297	16 100
Intérêts sur la dette à long terme (Note 9)	74	105
Perte (gain) sur la vente d'immobilisations	520	(1 505)
Amortissement des immobilisations	19 728	19 144
Avantages sociaux futurs (Note 5)	<u>18 435</u>	<u>57 766</u>
	<u>135 383</u>	<u>169 801</u>
Insuffisance des produits sur les charges avant le financement du gouvernement	(62 710)	(106 738)
Apports gouvernementaux pour l'exploitation (Note 12)	45 729	45 569
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (Note 8)	<u>14 052</u>	<u>12 497</u>
Insuffisance des produits sur les charges pour l'exercice	(2 929) \$	(48 672) \$

La Commission de transport Ontario Northland
État consolidé des flux de trésorerie
(en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 mars	2020	2019
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux)		
Activités d'exploitation		
Insuffisance des produits sur les charges pour l'exercice	(2 929) \$	(48 672) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	19 728	19 144
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(14 052)	(12 497)
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations	520	(1 505)
Charge au titre des avantages sociaux futurs	18 435	57 766
	21 702	14 236
Variation du solde des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	4 434	(2 780)
Stocks	1 083	1 434
Charges payées d'avance	(369)	140
Créditeurs et charges à payer	(5 081)	7 246
Apports reportés du gouvernement et produits reportés	6 799	217
	28 568	20 493
Activités d'investissement en immobilisations		
Achat d'immobilisations	(53 291)	(61 602)
Produit de la vente d'immobilisations	387	1 574
	(52 904)	(60 028)
Activités de financement		
Marges de crédit d'exploitation	(5 000)	5 000
Remboursement de capital sur la dette à long terme	(389)	(428)
Apports reportés afférents aux immobilisations	53 291	61 602
Cotisations au régime de retraite versées	(12 511)	(16 068)
Prestations autres que de retraite versées	(3 625)	(4 014)
Règlement des régimes de retraite	(4 519)	-
	27 247	46 092
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie au cours de l'exercice		
	2 911	6 557
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice	11 298	4 741
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice	14 209 \$	11 298 \$
Représenté par		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 919 \$	9 051 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés (Note 3)	2 290	2 247
	14 209 \$	11 298 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

La Commission de transport Ontario Northland

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

1. Nature des activités

La Commission de transport Ontario Northland (la « Commission ») est un organisme de la Couronne qui relève du ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines (ENDM). La Commission offre une variété de services, y compris le transport ferroviaire de marchandises et de passagers, le service d'autobus ainsi que des services de remise à neuf et de réparation dans le nord de l'Ontario.

La Commission tire ses revenus de la fourniture de services de transport. Elle reçoit également une subvention de fonctionnement annuelle ainsi qu'une subvention de capital de la province de l'Ontario. La capacité de la Commission à maintenir son exploitation dépend du soutien financier continu de la province.

À titre d'organisme de la Couronne sans but lucratif de la province, la Commission est exonérée de l'impôt sur le bénéfice. Cette exemption s'applique également à ses filiales en propriété exclusive. Par conséquent, les présents états financiers ne présentent aucune provision pour impôts.

2. Principales méthodes comptables

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon les normes applicables aux organismes gouvernementaux sans but lucratif du Manuel de comptabilité pour le secteur public. Ils comprennent les comptes de la Commission et de ses filiales en propriété exclusive, soit Ontario Northland International Consulting Services Inc. et Nipissing Central Railway Company.

Comptabilisation des produits

Les produits de toutes sources sont constatés lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- a) des services sont fournis ou des produits sont livrés aux clients;
- b) il existe une indication claire qu'un arrangement existe;
- c) la réception du montant est raisonnablement assurée.

Les revenus tirés des contrats sont généralement comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux à mesure que les travaux atteignent des jalons prédéfinis d'un projet.

La Commission de transport Ontario Northland

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

2. Principales méthodes comptables (suite)

La Commission comptabilise les apports du gouvernement provincial selon la méthode du report comme suit :

- Les apports non affectés sont comptabilisés comme produits lorsque ceux-ci sont reçus ou à recevoir si leurs montants peuvent être estimés de manière raisonnable et si le recouvrement est raisonnablement assuré.
- Les apports grevés d'affectations externes qui sont liés aux charges d'exploitation sont constatés comme produits lorsque les charges connexes sont engagées.
- La province rembourse la Commission pour le coût de certaines immobilisations destinées à être utilisées dans l'exploitation. La Commission comptabilise ces apports comme apports reportés afférents aux immobilisations. Ces derniers sont amortis en déduction des revenus selon la méthode de l'amortissement linéaire, et ce, à des taux correspondants à ceux des immobilisations connexes.

Immobilisations

Les immobilisations sont présentées au coût d'acquisition moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs.

Les durées de vie utile estimatives des principales catégories d'immobilisations s'établissent comme suit :

Terrain	Pas d'amortissement
Voies	De 20 à 100 ans
Bâtiments	De 20 à 50 ans
Matériel	De 3 à 40 ans
Autobus	10 ans

Aucun amortissement n'est prévu pour les actifs en cours de construction, et ce, avant qu'ils ne soient mis en service.

Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite – Depuis le 1^{er} mai 2018, les employés admissibles de la Commission sont membres du Régime de retraite des fonctionnaires et du compte des avantages sociaux supplémentaires des fonctionnaires. La Commission comptabilise sa participation dans le Régime de retraite des fonctionnaires et le compte des avantages sociaux supplémentaires des fonctionnaires, qui sont des régimes de retraite à prestations déterminées interentreprises, comme des régimes à cotisations déterminées.

La Province d'Ontario, qui est le seul parraineur du Régime de retraite des fonctionnaires et du compte des avantages sociaux supplémentaires des fonctionnaires, détermine les versements annuels de la Commission aux régimes et est responsable de s'assurer que les régimes de retraite sont financièrement viables. Les surplus ou passifs non capitalisés découlant d'une évaluation actuarielle en vertu de la loi ne sont pas des actifs ou des obligations de la Commission. Par conséquent, les cotisations de la Commission sont comptabilisées comme s'il s'agissait de régimes de retraite à cotisations déterminées et que les cotisations de la Commission étaient passées en charges au cours de la période pendant laquelle elles sont exigibles.

La Commission de transport Ontario Northland

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

2. Principales méthodes comptables (suite)

Avantages sociaux futurs (suite)

Pour tous les services rendus par les salariés jusqu'en mai 2018, la Commission a inscrit ses obligations dans les régimes à prestations déterminées pour les employés et des coûts connexes, nettes des actifs des régimes. Les méthodes comptables suivantes ont été adoptées :

1. Le coût des prestations de retraite et d'un régime de retraite supplémentaire (le « RRS ») est déterminé par des actuaires indépendants en fonction des hypothèses les plus probables de la direction établies au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Les régimes ne sont pas indexés. Cependant, diverses augmentations ponctuelles ont été accordées aux pensionnés.
2. Les coûts des services passés et tout actif ou obligation de transition sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des membres du régime actif.
3. Les gains actuariels et les pertes actuarielles sont comptabilisés et amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des membres du régime actif.
4. Le rendement prévu des actifs du régime est établi en fonction de la juste valeur des actifs du régime.

Régimes d'avantages complémentaires de retraite - La Commission offre à ses employés des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite tels que l'assurance-vie de groupe, l'assurance-maladie et l'assurance-invalidité de longue durée, par l'entremise de régimes à prestations déterminées. Les coûts associés à ces avantages sociaux futurs sont déterminés de manière actuarielle au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services et des hypothèses actuarielles les plus probables. De plus, à titre d'employeur visé par l'annexe 2 en vertu de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (la « CSPAAT »), la Commission comptabilise les indemnités d'accident du travail selon la méthode de la comptabilité d'exercice en utilisant les calculs actuariels fournis par la CSPAAT pour les indemnités en vigueur, les indemnités non encore accordées et les coûts liés à la charge administrative.

Les charges au titre des régimes de retraite et des régimes d'avantages complémentaires de retraite comprennent les coûts des services courants, les intérêts et les ajustements découlant de modifications apportées aux régimes, les changements des hypothèses et les gains actuariels nets ou les pertes actuarielles nettes. Ces charges sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les employés rendent des services à la Commission. Les gains et les pertes conditionnés par les faits sont comptabilisés immédiatement à titre de produits ou de charges (CSPAAT et invalidité de longue durée).

La Commission de transport Ontario Northland

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

2. Principales méthodes comptables (suite)

Stocks

Les matériaux et les fournitures sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette selon la méthode du coût moyen pondéré. La Commission utilise les mêmes formules d'établissement du coût pour tous les stocks dont la nature et l'emploi qu'elle en fait sont similaires. La Commission examine régulièrement la valeur des articles en stock et comptabilise les dépréciations et les sorties de bilans en fonction de son évaluation du stock à rotation lente ou du stock désuet. Quand la valeur de réalisation nette est inférieure à la valeur comptable, les stocks sont radiés d'un montant qui correspond à cette baisse. Lorsque les circonstances qui avaient auparavant causé une baisse de la valeur des stocks n'existent plus, la dépréciation antérieure fait l'objet d'une reprise.

Dépréciation des immobilisations

Les immobilisations faisant l'objet d'un amortissement sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'une immobilisation pourrait ne pas contribuer à la capacité de la Commission de fournir des services. La recouvrabilité est mesurée en comparant la valeur comptable aux flux de trésorerie futurs non actualisés estimatifs qui devraient être générés par l'actif. Si la valeur comptable de l'actif excède ses flux de trésorerie futurs estimatifs, une charge de dépréciation est constatée pour un montant égal à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. Lorsque des prix cotés sur le marché ne sont pas disponibles, la Commission utilise les flux de trésorerie futurs actualisés à un taux proportionnel aux risques associés au recouvrement de l'actif comme une estimation de la juste valeur.

Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sont inclus dans le calcul de l'excédent des produits sur les charges.

Estimations comptables

La préparation des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. La pandémie de coronavirus («COVID-19») a ajouté à l'incertitude relative aux estimations de la Commission, principalement en raison d'une réduction des informations disponibles permettant de faire des hypothèses importantes concernant les estimations critiques par rapport à celles estimées au 31 mars 2019.

Les éléments significatifs qui requièrent l'utilisation d'estimations par la direction incluent la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la provision pour moins-valeur des débiteurs et des stocks, le passif au titre des sites contaminés et les obligations au titre des prestations constituées de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite. De par leur nature, ces estimations sont assujetties à l'incertitude relative à la mesure. De par leur nature, ces estimations sont sujettes à l'incertitude relative aux estimations.

La Commission de transport Ontario Northland

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

2. Principales méthodes comptables (suite)

Les débiteurs sont soumis à une incertitude relative aux estimations en raison de l'exposition de la Commission au risque de crédit des clients individuels (voir également la note 19). En raison de la pandémie de la COVID-19, une incertitude relative aux estimations supplémentaire existe autour des retards de collecte potentiels des clients en raison du ralentissement économique provoqué par les mesures d'urgence pour lutter contre la propagation de la COVID-19. L'effet de changements de telles estimations sur les états financiers consolidés au cours de périodes futures pourrait être significatif. Ces estimations sont révisées périodiquement et si des ajustements deviennent nécessaires, ils sont portés à l'état consolidé des résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les fonds en caisse, les soldes en banque et les fonds affectés d'origine interne.

Instruments financiers

La Commission classe ses instruments financiers comme à la juste valeur ou au coût après amortissement. La méthode comptable de l'organisme pour chaque catégorie est la suivante :

Juste valeur

Cette catégorie comprend la trésorerie et équivalents de trésorerie qui est initialement comptabilisée au coût et, ultérieurement, portée à la juste valeur.

Les coûts de transaction associés aux instruments financiers classés comme étant à juste valeur sont passés en charge lorsqu'ils sont engagés.

Coût après amortissement

Cette catégorie comprend les débiteurs, les créditeurs et charges à payer et la dette à long terme. Ceux-ci sont d'abord constatés au coût et ultérieurement comptabilisés à leur coût après amortissement à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute perte de valeur sur les actifs financiers, sauf pour les apports qui sont initialement comptabilisés à la juste valeur.

Les coûts de transaction associés aux instruments financiers classés comme étant au coût après amortissement sont ajoutés à la valeur comptable de l'instrument.

Les radiations sur les actifs financiers de la catégorie au coût après amortissement sont comptabilisées lorsque le montant d'une perte est connu avec suffisamment de précision et qu'il est peu vraisemblable que cette perte sera recouvrée. Les actifs financiers sont alors radiés à leur valeur nette de recouvrement, et la radiation est comptabilisée à l'état des résultats.

Passif au titre des sites contaminés

Un site contaminé est un site dans lequel la concentration de substances nocives dépasse les niveaux maximums admissibles selon une norme environnementale. Les sites qui sont actuellement d'un usage productif sont considérés comme un site contaminé uniquement si un événement imprévu entraîne une contamination. Un passif pour l'assainissement des sites contaminés est comptabilisé lorsque : la Commission est directement responsable ou accepte la responsabilité; il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés; et il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif inclut tous les coûts directement attribuables aux activités d'assainissement, y compris les activités, l'entretien et la surveillance après l'assainissement. Le passif est comptabilisé déduction faite de tout recouvrement prévu.

La Commission de transport Ontario Northland
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

3. Encaisse affectée

	2020	2019
Encaisse grevée d'une affectation externe – Apports reportés (Note 7)	2 290 \$	2 247 \$
	2 290 \$	2 247 \$

4. Immobilisations

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
Services ferroviaires				
Voies	524 972 \$	188 341 \$	336 631 \$	315 092 \$
Bâtiments	58 376	26 717	31 659	30 641
Matériel	134 871	65 414	69 457	59 611
Travaux en cours	14 048	-	14 048	14 734
Services d'autobus				
Bâtiments	3 437	823	2 614	2 292
Autobus	20 419	6 025	14 394	14 959
Équipements	453	226	227	33
Travaux en cours	-	-	-	1
Service de mise en valeur				
Bâtiments	5 551	1 564	3 987	4 099
Matériel	1 230	650	580	631
	763 357 \$	289 760 \$	473 597 \$	442 093 \$

La Commission de transport Ontario Northland

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

5. Avantages sociaux futurs

Fusion et réduction du régime

Le 1er mai 2018, le Régime de retraite de la Commission a été fusionné avec le Régime de retraite de la fonction publique (RRFP) et le Régime de retraite supplémentaire des employés (RRSE) de la CTON a été fusionné avec le Compte de prestations supplémentaires de la fonction publique (CPSFP), (collectivement, la «fusion»).

Le RRFP et le CPSFP sont des régimes contributifs à prestations définies. Les membres du RRFP reçoivent des prestations en fonction de l'ancienneté et du salaire annuel moyen au cours des cinq années consécutives ayant le salaire le plus élevé avant la retraite, la cessation d'emploi ou le décès. Le RRFP est financé par les cotisations des employeurs et des participants et par les revenus de placement de la Caisse de retraite de la fonction publique. Les cotisations des membres et des employeurs sont remises à la Commission des pensions de l'Ontario (CPO). La portion de ces cotisations qui dépasse les limites de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) est transférée au CPSFP.

Les employés à plein temps de la Commission participent au RRFP, qui est un régime de retraite à prestations déterminées pour les employés de la province et de nombreux organismes provinciaux. Les versements annuels de la Commission de 4 079 \$ (2019 – 3 234 \$) sont inclus dans les charges liées aux avantages sociaux futurs.

À la suite de la fusion, les régimes de retraite et de RRSE de la Commission ont été réduits pour cesser les cotisations des membres et geler les services crédités à compter du 1er mai 2018. Le 27 septembre 2019, la Commission a reçu le consentement de l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers pour transférer tous les actifs et passifs à prestations définies au RRFP et au CPSFP.

Aux termes de l'accord de transfert, la Commission était tenue de payer tout écart de variations de la valeur des actifs entre le 1er mai 2018 (date effective de la fusion) et la date du consentement au transfert des actifs (27 septembre 2019) pour le régime de retraite et le régime RRSE. Il n'y avait aucun manque à gagner dans le régime de retraite. Le déficit du régime RRSE de 4 519 millions de dollars a été subventionné par le Ministère de l'énergie, du développement du nord et des mines et versé au CPSFP.

De plus, des cotisations ont été versées au régime de retraite pour financer le déficit de solvabilité. Les contributions au déficit de solvabilité du régime ont cessé le 27 septembre 2019, date du consentement. Tous les actifs du régime de retraite ont été transférés au RRFP et au CPSFP en date du 18 décembre 2019.

Régime d'avantages postérieurs à l'emploi

La Commission offre aux employés des avantages postérieurs à l'emploi non liés à la retraite, tels que l'assurance-vie, les soins de santé et l'invalidité de longue durée, par le biais de régimes à prestations définies. L'obligation et les charges à payer au titre des prestations autres que de retraite sont déterminées chaque année par des actuaires indépendants conformément aux pratiques actuarielles reconnues et aux normes comptables canadiennes pour le secteur public en utilisant les meilleures estimations de la direction. Conformément au règlement sur les pensions en vigueur, des évaluations annuelles seront effectuées pour les régimes de retraite de la Commission. La date du dernier rapport pour le régime d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les pensions, aux fins de comptabilité, était le 31 décembre 2019.

Les informations sur les régimes de retraite et autres avantages sociaux de la Commission sont présentées dans les tableaux suivants.

La Commission de transport Ontario Northland
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

5. Avantages sociaux futurs (suite)

a. Rapprochement entre l'obligation au titre des prestations constituées et l'actif (le passif) au titre des prestations constituées :

Régimes de retraite :

	Régime de retraite	RRS	Total 2020	Réal 2019
Obligation au titre des prestations constituées	- \$	- \$	- \$	(554 290) \$
Actifs du régime à la juste valeur	-	-	-	556 854
Situation de capitalisation - surplus du régime	-	-	-	2 564
Perte actuarielle nette non amortie	-	-	-	(4 920)
Provision pour moins-value	-	-	-	(549)
Passif au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value, à la fin de l'exercice	- \$	- \$	- \$	(2 905) \$

	Régime de retraite	RRS	Total 2020	Réal 2019
(Passif) actif au titre des prestations constituées, au début de l'exercice	- \$	(2 905) \$	(2 905) \$	38 181 \$
Charge au titre des avantages sociaux futurs	4 430	(335)	4 095	(36 654)
Cotisations versées	8 260	172	8 432	12 834
Paiements de règlement	-	4 519	4 519	-
Règlement/perte sur compression	(12 690)	(1 451)	(14 141)	(16 717)
Passif au titre des prestations constituées, à la fin de l'exercice	- \$	- \$	- \$	(2 356) \$
Provision pour moins-value	-	-	-	(549)
Passif au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value, à la fin de l'exercice	- \$	- \$	- \$	(2 905) \$

La Commission de transport Ontario Northland
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

5. Avantages sociaux futurs (suite)

b. Rapprochement entre l'obligation au titre des prestations constituées et l'actif (le passif) au titre des prestations constituées

Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite :

	2020		2019
Obligation au titre des prestations constituées,			
à la fin de l'exercice	(92 070)	\$	(81 546) \$
(Gain actuariel net) perte actuarielle nette non amorti(e)	6 929		(2 910)
Passif au titre des prestations constituées,			
à la fin de l'exercice	(85 141)	\$	(84 456) \$
Passif au titre des prestations constituées,			
au début de l'exercice	(84 456)	\$	(87 858) \$
Charge liée aux prestations	(4 310)		(612)
Prestations versées	3 625		4 014
Passif au titre des prestations constituées,			
à la fin de l'exercice	(85 141)	\$	(84 456) \$

Des indemnités d'accident du travail se chiffrant à 11 676 \$ (12 035 \$ en 2019) sont incluses dans le passif au titre des prestations constituées pour avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite. Ce montant a été déterminé en fonction des calculs actuariels les plus récents fournis par la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail au 31 décembre 2019.

c. Composantes de la charge périodique nette de retraite de l'exercice

	2020		2019
Coût des services rendus moins les cotisations des employés	4,079	\$	4 893 \$
Intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées	27 011		28 114
Rendement prévu des actifs des régimes	(25 637)		(26 555)
Amortissement du (gain)/de la perte actuarielle nette	(4 920)		33 436
Règlement/perte sur compression	14 141		16 717
Variation de la provision pour moins-value	(549)		549
	14 125	\$	57 154 \$

La Commission de transport Ontario Northland
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

5. Avantages sociaux futurs (suite)

d. Composantes de la charge périodique nette au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite

	2020	2019
Coût des services rendus	1 483 \$	417 \$
Intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées	2 473	2 490
Amortissement des pertes actuarielles nettes (gains actuariels nets)	354	(2 295)
	4 310 \$	612 \$

La charge totale de prestations de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite incluse dans la main-d'œuvre et avantages sociaux présentée à l'état des résultats comprend un montant de 18 435 \$ (57 766 \$ en 2019).

e. Hypothèses moyennes pondérées

	2020	2019
Taux d'actualisation - retraite	5,00 %	5,00 %
Taux d'actualisation - avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite	2,94 %	3,43 %
Taux d'actualisation - invalidité de longue durée	2,94 %	3,43 %
Taux d'actualisation - CSPAAT	4,75 %	4,75 %
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes	-	5,00 %
Taux d'augmentation de la rémunération		
2019 à 2020	2,00 %	2,00 %
2021	2,00 %	2,50 %
2022 et par la suite	2,00 %	3,00 %
Durée moyenne résiduelle de période de services (années)	-	1,17
Hausses des coûts pour les médicaments	5,00 %	5,50 %
Hausses des frais médicaux et d'hospitalisation	5,00 %	5,00 %
Augmentations des coûts pour les soins dentaires	4,50 %	4,50 %
Augmentations des coûts pour les soins de la vue	0,00 %	0,00 %

La Commission de transport Ontario Northland

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

6. Facilités de crédit

La Commission détient une marge de crédit non garantie avec l'Office ontarien de financement (OOF) d'un montant de 5 millions de dollars, dont un montant de néant \$ était utilisé au 31 mars 2020 (5 000 \$ en 2019). La marge de crédit porte intérêt au coût d'emprunt de la province de l'Ontario pour une durée de 30 jours plus 2,5 points de base.

7. Apports reportés

Les apports reportés sont des fonds affectés reçus de la province destinés uniquement aux dépenses futures liées aux offres de remise à neuf pour de nouveaux contrats. Les apports seront comptabilisés comme produits dans l'exercice pour lequel les dépenses ont été engagées.

La variation du solde des apports reportés s'établit comme suit :

	2020	2019
Solde , au début de l'exercice	2 247 \$	2 209 \$
Revenus d'intérêts	43	38
Solde , à la fin de l'exercice	2 290 \$	2 247 \$

8. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent les apports non amortis reçus de la province pour financer l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations est comptabilisé à titre de produits dans l'état consolidé des résultats à un taux équivalant à celui des actifs auquel il se rapporte.

Les variations du solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles non amorties s'établissent comme suit :

	2020	2019
Solde , au début de l'exercice	350 966 \$	301 863 \$
Apports de la province (Note 12)	53 291	61 602
Amortissement imputé aux produits	(14 052)	(12 497)
Mises hors service, transferts et ajustements	(1 152)	(2)
Solde , à la fin de l'exercice	389 053 \$	350 966 \$

La Commission de transport Ontario Northland
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

9. Dette à long terme

	2020	2019
Emprunt auprès de l'Office ontarien de financement, remboursé au cours de l'exercice	- \$	298 \$
Emprunt auprès de l'Office ontarien de financement, portant intérêt au taux annuel de 4,90 %, remboursable par versements mensuels mixtes de capital et d'intérêts réunis de 13 \$, pour une période de 25 ans à compter du 1 ^{er} février 2006	1 341	1 432
	1 341	1 730
Moins la tranche à court terme	96	389
Dette à long terme	1 245 \$	1 341 \$

Les intérêts sur la dette à long terme se sont élevés à 74 \$ (105 \$ en 2019)

Les remboursements en capital exigibles au cours des cinq prochains exercices et par la suite s'établissent comme suit :

2020-2021	96	\$
2021-2022	101	
2022-2023	106	
2023-2024	111	
2024-2025	117	
Par la suite	810	
	1 341	\$

10. Passif au titre des sites contaminés

Le passif au titre des sites contaminés se compose de montants à encourir sur une ancienne propriété de transbordement, et d'anciens sites de télécommunication, identifiés au cours des exercices précédents. Les coûts estimatifs ont été établis avec le concours de cabinets d'ingénieurs-conseils et en s'appuyant sur une expérience antérieure avec les activités d'assainissements. Le passif comprend tous les coûts qui devraient être engagés pour ces propriétés et aucun recouvrement n'est prévu.

La Commission de transport Ontario Northland
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

10. Passif au titre des sites contaminés (suite):

	2020	2019
Ancienne propriété de transbordement	3 500 \$	3 500 \$
Anciens sites des tours	3 175	3 175
Passif au titre des sites contaminés	6 675 \$	6 675 \$

11. Affectés à l'interne - réserve pour auto assurance

La Commission n'adopte plus la politique d'auto assurance pour les dommages occasionnés par les déraillements du matériel roulant et pour les dommages causés à la cargaison. La réserve a été entièrement épuisée l'année dernière.

12. Apports du gouvernement

Aux termes d'un protocole d'entente conclu avec le ministre de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines, la Commission a reçu des fonds de fonctionnement et de subventions de capital de la province de l'Ontario.

Les détails relatifs aux apports du gouvernement reçus pendant l'exercice s'établissent comme suit :

	2020	2019
Financement opérationnel de la Commission	30 933 \$	31 019 \$
Financement spécial – subvention pour déficit de retraite	6 188	12 376
Financement spécial - fonds de garantie des prestations de retraite	1 488	702
Financement spécial - règlement de pension / RRSE	4 617	-
Financement spécial - déraillement	2 503	1 472
Transactions de l'exercice courant	45 729	45 569
Apports de capital (Note 8)	53 291	61 602
Total des apports du gouvernement	99 020 \$	107 171 \$

La Commission de transport Ontario Northland

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

13. Informations sectorielles à fournir

La Commission est un organisme de la Couronne de la province de l'Ontario dont les activités sont diversifiées. Aussi, elle fournit une vaste gamme de services à ses clients de la région du Nord de l'Ontario comme des services de transport ferroviaire de marchandises et de passagers, des services d'autobus, de remise à neuf et de réparation. Des secteurs fonctionnels distincts ont été présentés séparément dans l'information sectorielle. La nature des secteurs et des activités qui sont inclus est comme suit :

Services ferroviaires

Les services ferroviaires renvoient aux solutions de logistique et de transport ainsi qu'à l'expédition de quantités importantes de produits de et vers le Nord de l'Ontario.

Services Polar Bear

Le poste des Services Polar Bear se rapporte aux solutions de transport de passagers et de marchandises entre Cochrane et Moosonee.

Services d'autobus

Les services d'autobus fournissent des solutions d'expédition et de transport de passager pour rapprocher les collectivités du Nord de l'Ontario.

Services de remise à neuf et réparation

L'équipe de remise à neuf et de réparation a la responsabilité de réparer et de remettre en état le parc ferroviaire pour des clients en Amérique du Nord.

Administration

Ce service renvoie aux dépenses pour le fonctionnement de la Commission elle-même et ne peut être attribué à des secteurs spécifiques. Il comprend également certains services de location de biens immobiliers pour des clients externes, et ce, afin de réduire les coûts totaux.

La Commission de transport Ontario Northland
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

13. Informations sectorielles à fournir (suite)

	Services ferroviaires	Services Polar Bear	Services d'autobus	Services de remise à neuf et réparation	Administration Note i)	Apports gouvernementaux provinciaux pour l'exploitation	Total 2020
Produits	47,005	7,469	13,316	4 704	179	-	72 673
Charges							
Main-d'œuvre et avantages sociaux	23 186	12 462	7 004	1 565	6 882	-	51 099
Matériaux et pièces	8 875	4 030	3 426	1 276	163	-	17 770
Services	2 586	1 325	2 297	100	888	-	7 196
Fournitures et matériel	1 905	1 464	613	36	246	-	4 264
Autre	4,864	1,261	1,684	883	2 679	-	11 371
	41 416	20 542	15 024	3 860	10 858	-	91 700
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les éléments suivants :	5 589	(13 073)	(1 708)	844	(10 679)	-	(19 027)
Déraillements	2 503	-	-	-	-	-	2 503
Stocks radiés	2 245	-	-	-	-	-	2 245
Fond de garantie des prestations de retraite	671	361	201	47	208	-	1 488
Intérêts sur la dette à long terme	6	-	68	-	-	-	74
Perte (gain) sur la vente d'immobilisations	521	-	1	-	(2)	-	520
(Gain) de change	(1 310)	-	-	-	-	-	(1 310)
Amortissement des immobilisations	7 207	9 392	1 604	724	801	-	19 728
Avantages sociaux futurs	5 836	5 773	2 260	523	4 043	-	18 435
Insuffisance des produits sur les charges avant le financement du gouvernement	(12 090)	(28 599)	(5 842)	(450)	(15 729)	-	(62 710)
Apports du gouvernement provincial pour l'exploitation	-	-	-	-	-	45 729	45 729
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	2 410	8 917	1 550	486	689	-	14 052
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(9 680)	(19 682)	(4 292)	36	(15 040)	45 729	(2 929)

Note i) Les avantages sociaux futurs du personnel administratif comprennent de 1 705 \$ en frais d'invalidité de longue durée pour l'ensemble de l'organisation.

La Commission de transport Ontario Northland
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

13. Informations sectorielles à fournir (suite)

	Services ferroviaires	Services Polar Bear	Services d'autobus	Services de remise à neuf et réparation	Administration Note i)	Apports gouvernementaux provinciaux pour l'exploitation	Total 2019
Produits	39 223	6 609	12 896	4 174	161	-	63 063
Charges							
Main-d'œuvre et avantages sociaux	21 514	12 903	7 399	1 168	6 916	-	49 900
Matériaux et pièces	8 403	3 739	3 535	1 019	128	-	16,824
Services	2 245	1 361	2 102	167	1 448	-	7 323
Fournitures et matériel	1 656	1 543	625	10	310	-	4,144
Autre	3 220	1 268	2 003	53	3 205	-	9 749
	<u>37 038</u>	<u>20 814</u>	<u>15 664</u>	<u>2 417</u>	<u>12 007</u>	-	<u>87 940</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les éléments suivants :	2 185	(14 205)	(2 769)	1 757	(11 846)	-	(24 877)
Déraillements	675	2 503	-	-	-	-	3 178
Stocks radiés	1 798	-	-	-	-	-	1 798
Évaluation environnementale – Tours de Ontera	-	-	-	-	6	-	6
Fond de garantie des prestations de retraite	345	181	94	17	65	-	702
Intérêts sur la dette à long terme	32	-	73	-	-	-	105
(Gain) sur la vente d'immobilisations	(906)	-	(81)	-	(518)	-	(1 505)
Perte de change	667	-	-	-	-	-	667
Amortissement des immobilisations	7 564	9 495	844	417	824	-	19 144
Avantages sociaux futurs	26 696	17 152	7 815	1 408	4 695	-	57 766
Insuffisance des produits sur les charges avant le financement du gouvernement	(34 686)	(43 536)	(11 513)	(85)	(16 918)	-	(106 738)
Apports du gouvernement provincial pour l'exploitation	-	-	-	-	-	45 569	45 569
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	1 890	8 939	791	165	712	-	12 497
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(32 796)</u>	<u>(34 597)</u>	<u>(10 722)</u>	<u>80</u>	<u>(16 206)</u>	<u>45 569</u>	<u>(48 672)</u>

Note i) Les avantages sociaux futurs du personnel administratif comprennent un crédit de 755 \$ en frais d'invalidité de longue durée pour l'ensemble de l'organisation.

La Commission de transport Ontario Northland

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

14. Éventualités

Dans le cours normal des activités, diverses réclamations ont été déposées à l'encontre de la Commission, à savoir des demandes de dommages-intérêts pour des dommages corporels, des dommages matériels, des actions sur l'environnement et des questions reliées à l'emploi. Les dommages, qui ne sont pas encore cumulés, ne peuvent être estimés à l'heure actuelle et, en tout état de cause, la Commission est d'avis que ces réclamations sont sans fondement ou qu'elles pourraient être couvertes par l'assurance, une fois la franchise de 2 000 \$ appliquée. Le cas échéant, le montant de la perte, une fois connu, serait imputé à l'état consolidé des résultats.

15. Engagements

La Commission est également liée par certaines ententes de sécurité d'emploi pour un nombre important de ses employés syndiqués. S'il existait des réclamations actuelles aux termes de ces ententes, la Commission constituerait une provision à leur égard. En raison de la nature de ces ententes, l'exposition maximale au risque de paiements futurs pourrait être importante. Cependant, le montant de cette exposition ne peut être raisonnablement déterminé et aucune provision n'a été comptabilisée à la date de clôture de l'exercice.

16. Dépendance économique

- (i) Clients :
78% (2019 - 73%) des revenus de la division des services ferroviaires proviennent de quatre clients importants.
- (ii) Province :
La Commission génère des revenus grâce à ses services de transport ferroviaire et d'autobus ainsi que ses services de remise à neuf et de réparation. De plus, la Commission reçoit des subventions de fonctionnement et de capital de la part du gouvernement provincial. Pour continuer de fournir ses services, d'étendre son offre de services et de respecter ses obligations, la Commission est tributaire des subventions continues qu'elle reçoit de la province de l'Ontario.

La Commission de transport Ontario Northland

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

17. Autres charges

Les autres charges pour l'exercice se composent des éléments suivants :

- (i) Les charges d'exploitation habituelles de 11 371 \$ (2019 - 9 755 \$) comprennent notamment l'assurance, l'impôt foncier, les frais liés aux logiciels, la location de wagons pour le transport de marchandises, les déplacements et la formation.
- (ii) Au cours de l'exercice, la Commission a engagé et payé des frais de 2 503 \$ (2019 - 3 178 \$), qui sont principalement liés à un déraillement survenu sur sa voie. Ces frais comprennent les coûts liés à la main-d'œuvre, aux avantages, aux pièces et aux tiers. Les frais ont été engagés aux fins d'assainissement, de tests environnementaux et de réparations des voies.
- (iii) Au cours de l'exercice, la Commission a passé en charges 2 245 \$ (2019 – 1 798 \$), pour l'utilisation des stocks ainsi que pour les stocks désuets et les stocks réévalués.
- (iv) Le paiement du Fonds de garantie des prestations de retraite a été effectué au montant de 1 488 \$ (702 \$ en 2019), ce qui ne constituera pas une charge récurrente dans les périodes futures en raison de la fusion des pensions décrite à la note 5.
- (v) Un gain de change de 1 310 \$ (2019 – perte de 667 \$) a été enregistrée au cours de l'exercice.

18. Classement des instruments financiers

Le tableau ci-dessous fournit les informations relatives au coût et à la juste valeur des instruments financiers par catégorie. L'exposition maximale au risque de crédit représenterait la valeur comptable indiquée ci-dessous.

	2020		
	Juste valeur	Coût après amortissement	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 919 \$	- \$	11 919 \$
Débiteurs	-	15 932	15 932
Créditeurs et charges à payer	-	25 006	25 006
Dette à long terme	-	1 341	1 341
	11 919 \$	42 279 \$	54 198 \$

La Commission de transport Ontario Northland
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

18. Classement des instruments financiers (suite)

	2019		
	Juste valeur	Coût après amortissement	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 051 \$	- \$	9 051 \$
Débiteurs	-	20 366	20 366
Marges de crédit d'exploitation	-	5 000	5 000
Créditeurs et charges à payer	-	30 087	30 087
Dette à long terme	-	1 730	1 730
	9 051 \$	57 183 \$	66 234 \$

Le tableau suivant fournit une analyse des instruments financiers qui sont évalués postérieurement à la constatation initiale de la juste valeur. Ces instruments financiers sont regroupés par niveau, de 1 à 3, en fonction du degré auquel la juste valeur est observable :

- les évaluations de la juste valeur de niveau 1 sont celles qui sont dérivées des prix cotés (non redressés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques utilisant le dernier cours du marché;
- les évaluations de la juste valeur de niveau 2 sont celles qui sont dérivées des données autres que les prix cotés qui sont inclus dans le niveau 1 et observables pour l'actif ou le passif, que ce soit directement (c.-à-d., les prix) ou indirectement (c.-à-d., dérivés des prix);
- les évaluations de la juste valeur de niveau 3 sont celles qui sont dérivées des méthodes d'évaluation qui comprennent les données de l'actif ou passif et qui ne sont pas basées sur des données du marché observables (données non observables).

	2020			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 919 \$	- \$	- \$	11 919 \$
	2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 051 \$	- \$	- \$	9 051 \$

Il n'y a pas eu de transferts entre les niveaux 1 et 2 pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019. Il n'y a eu aucun transfert vers ou hors du niveau 3.

La Commission de transport Ontario Northland

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

19. Gestion de risques liés aux instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque par lequel la Commission enregistre une perte financière si un débiteur ne respecte pas ses versements de capital et d'intérêt à l'échéance. La Commission est exposée à ce risque en raison de son encaisse et de ses débiteurs. La Commission détient des comptes en trésorerie auprès de banques à charte fédérale qui sont assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada. En cas de défaut, les comptes en trésorerie de la Commission sont assurés à concurrence de 400 000 \$ (400 000 \$ en 2019).

Les débiteurs consistent principalement des montants à recevoir de clients et de la province de l'Ontario. Le risque de crédit est atténué par des processus d'approbation financière exécutés avant que le crédit soit accordé au client. La Commission évalue son exposition au risque de crédit en fonction du temps nécessaire pour que les montants soient réglés. Une provision pour dépréciation est déterminée en fonction de l'expérience historique de la Commission en matière de recouvrement. Les montants non réglés à la fin de l'exercice s'établissaient comme suit :

31 mars 2020	En souffrance				
	Total	Courant	30 jours et moins	31 à 60 jours	Plus de 61 jours
Sommes à recevoir du gouvernement	2 088 \$	1 059 \$	1 029 \$	-	-
Montants à recevoir des clients	14 235	11 124	2 018	509	584
Débiteurs bruts	16 323	12 183	3 047	509	584
Moins provisions pour dépréciation	(391)	-	-	-	(391)
Débiteurs nets	15 932 \$	12 183 \$	3 047 \$	509 \$	193 \$

31 mars 2019	En souffrance				
	Total	Courant	30 jours et moins	31 à 60 jours	Plus de 61 jours
Sommes à recevoir du gouvernement	10 045 \$	10 045 \$	-	-	-
Montants à recevoir des clients	10 663	9 460	243	150	810
Débiteurs bruts	20 708	19 505	243	150	810
Moins provisions pour dépréciation	(342)	-	-	-	(342)
Débiteurs nets	20 366 \$	19 505 \$	243 \$	150 \$	468 \$

Il n'y a pas eu de changements significatifs par rapport à l'exercice précédent en ce qui a trait à l'exposition au risque ou aux politiques, procédures et méthodes utilisées pour évaluer le risque.

La Commission de transport Ontario Northland

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

19. Gestion de risques liés aux instruments financiers (suite)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en fonction des facteurs du marché. Les facteurs de marché comprennent trois types de risques : risque de change, risque de taux d'intérêt et risque lié aux actions.

Il n'y a pas eu de changements significatifs par rapport à l'exercice précédent en ce qui a trait à l'exposition au risque ou aux politiques, procédures et méthodes utilisées pour évaluer le risque.

Risque de change

Le risque de change renvoie aux activités de la Commission réalisées dans différentes devises dont les montants sont convertis en bénéfices non canadiens à différents moments et qu'il y a des fluctuations négatives dans les taux des devises. La Commission conserve un compte bancaire en dollars américains pour recevoir des paiements en dollars américains de clients et payer en dollars américains des fournisseurs et autres opérateurs. Il n'y a pas eu de changements significatifs par rapport à l'exercice précédent en ce qui a trait à l'exposition au risque ou aux politiques, procédures et méthodes utilisées pour évaluer le risque.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente la perte financière potentielle qui découle des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs sur les instruments financiers liées aux fluctuations des taux d'intérêt. La Commission est exposée à ce risque en raison de sa dette à long terme portant intérêt.

Il n'y aurait pas d'incidence sur la dette à long terme de la Commission, décrit en Note 9, car le taux inhérent de la dette a été fixé.

Il n'y a pas eu de changements significatifs par rapport à l'exercice précédent en ce qui a trait à l'exposition au risque ou aux politiques, procédures et méthodes utilisées pour évaluer le risque.

Risque lié aux actions

Le risque lié aux actions renvoie à l'incertitude associée à l'évaluation des actifs découlant de fluctuations sur les marchés de titres de capitaux propres. La Commission n'est pas exposée à ce risque.

Il n'y a pas eu de changements significatifs par rapport à l'exercice précédent en ce qui a trait à l'exposition au risque ou aux politiques, procédures et méthodes utilisées pour évaluer le risque.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque par lequel la Commission ne serait pas en mesure de disposer de fonds suffisants pour respecter ses obligations financières. La Commission atténue ce risque en surveillant l'encaisse et les sorties de fonds prévues en établissant un budget strict et en faisant des rapports réguliers à la province de l'Ontario.

La Commission de transport Ontario Northland

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

19. Gestion de risques liés aux instruments financiers (suite)

Le tableau ci-dessous établit les échéances contractuelles (représentant les flux de trésorerie contractuels non actualisés des passifs financiers) :

	2020			
	Dans les 6 mois	6 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Créditeurs	25 006 \$	- \$	- \$	- \$
Dette à long terme	48	48	435	810
Total	25 054 \$	48 \$	435 \$	810 \$

	2019			
	Dans les 6 mois	6 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Créditeurs	30 087 \$	- \$	- \$	- \$
Dette à long terme	45	46	415	1 224
Total	30 132 \$	46 \$	415 \$	1 224 \$

Il n'y a pas eu de changements significatifs par rapport à l'exercice précédent en ce qui a trait à l'exposition au risque ou aux politiques, procédures et méthodes utilisées pour évaluer le risque.

20. Événements postérieurs à la date du bilan

Le 1er avril 2019, la surveillance de la Commission a été transférée du ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines (ENDM) au ministère des Transports (MTO). Avec ce changement de surveillance, les fonds de l'encaisse affectée reliés aux Apports reportés du gouvernement (Note 7) furent retournés à la province en avril 2020.

La Commission de transport Ontario Northland

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

20. Événements postérieurs à la date du bilan (suite)

Dû aux mesures d'urgence entreprises par le gouvernement pour répondre à l'impact de COVID-19, les résultats d'exploitation de la Commission ont été affectés par les événements suivants, subséquent à l'exercice en cours

- La circulation ferroviaire a diminué en nombre de wagons pour le transport
- Les services d'autobus furent réduits à compter 25 mars 2020, avec des réductions additionnelles à la cédule à compter du 26 avril 2020
- La station Cochrane Inn hôtel fut fermé temporairement à compter du 25 mars 2020
- Le train pour passagers Polar Bear Express fut temporairement suspendu à compter du 7 avril 2020
- Augmentation des coûts d'opérations reliée aux protocoles sanitaires et de distanciation sociale

Ces événements ont réduit les produits ou augmenté les charges d'opérations de la Commission de ses opérations en cours suivant le 31 mars 2020. Le déficit causé par ces facteurs est prévu d'être financé, en partie ou en totalité, par le ministère (voir Note 16).

Puisque les événements décrits ci-dessus sont considérés comme des événements ultérieurs non ajustés, la situation financière et les résultats d'exploitation au 31 mars 2020 et pour l'exercice clos à cette date n'ont pas été ajustés pour refléter leur impact. Il n'est pas possible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de ces conséquences, ainsi que leur impact sur la situation financière et les résultats de la Commission pour les périodes futures.

21. Chiffres comparatifs

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés lorsque cela s'avérait nécessaire pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.